
Valoriser la culture et le patrimoine pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Objectif d'intérêt général

Les volontaires accompagneront les personnes en situation de handicap via les activités culturelles et de valorisation du patrimoine local. Ils leur feront **(re)découvrir leur environnement en le valorisant pour favoriser leur bien-être psycho-social, le développement de liens intergénérationnels** et souligner que l'établissement est avant tout un lieu d'habitation et non seulement d'hébergement.

Activités principales (50%) :

- En lien avec les animations déjà proposées aux personnes accompagnées, proposer et développer des actions de participation individuelle, complémentaires aux activités collectives : ateliers jardinage, jeux de cartes et de société, écoute musicale, atelier dessin, etc.
- En lien avec l'équipe d'animation, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
 - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Initier un travail de recueil des mémoires et des expériences de vie des personnes accompagnées et le valoriser au sein de l'établissement et / ou à l'extérieur.
 - Les volontaires pourront organiser des événements publics (exposition photos, projections vidéo, etc.) pour valoriser les histoires de vie en lien avec l'histoire de leur ville.

Activités secondaires (40%) :

- En fonction des attraits des volontaires, et des souhaits des personnes accompagnées, développer de nouvelles activités sociales : jardinage, cuisine et pâtisserie, créations manuelles, atelier bien-être, danse, etc.
- En collaboration avec les professionnels et les personnes en situation de handicap, organiser un évènement valorisant la patrimoine (im)matériel de l'établissement et de l'association :
 - Les volontaires pourront organiser les salariés, les bénévoles, les familles et les personnes accompagnées des visites guidées et portes ouvertes à l'occasion des Journées du Patrimoine.
 - Les volontaires pourront organiser des courses d'orientation / chasses au trésor sur le patrimoine local.
- Participer à l'organisation d'activités et sorties culturelles : monter un spectacle, organiser une exposition photos ou une projection vidéo, aller à un spectacle de danse régionale, etc.

Activités exceptionnelles (10%) :

- Participer à la cartographie des associations locales et possibles partenaires.
- Relayer les actions sportives et citoyennes réalisées (communication).

Lignes rouges :

- Représenter seul la structure à l'extérieur (réunions, concertations, etc.)
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Répondre à des appels à projets ou des demandes subventions.